

Chers prestataires de formation,

Il y a cinq ans, la CAQ a reconnu les modules des prestataires de cours préparatoires et leur a délivré une attestation correspondante. La prochaine nouvelle reconnaissance des modules est prévue pour 2024.

Le SEFRI a informé le Secrétariat d'examen qu'il n'était pas nécessaire de reconnaître l'ensemble des modules, mais que la CAQ devait uniquement vérifier la qualité des certificats de modules. Cela permet de simplifier l'ensemble de la procédure, tant pour les prestataires de modules que pour la CAQ et le Secrétariat d'examen.

Lors de sa séance du 30 novembre 2023 la CAQ a, pour cette raison, adapté et adopté les documents de base.

Nous vous informons avec plaisir sur le processus prévu pour 2024 :

Étapes clés :

<u>Jusqu'à quand</u>	<u>Quoi</u>	<u>Qui</u>
31 janvier 2024	Envoi de la directive adaptée pour la reconnaissance des certificats de modules et du formulaire de demande.	EPSanté
<u>31 mai 2024</u>	Dépôt du dossier	Prestataire de formation
<u>Décembre 2024</u>	Décision	CAQ

Procédure :

Les documents reçus sont contrôlés pour s'assurer qu'ils sont complets et sont ensuite vérifiés par des expertes / experts qui s'adresseront directement à vous en cas de questions ou d'incertitudes. Afin de préparer la décision, les expertes / experts rédigent un rapport et soumettent une proposition à la CAQ.

Actuellement, nous demandons aux expertes / experts leurs disponibilités pour accomplir cette tâche ; les formations seront ensuite organisées.

Documents relatifs à la reconnaissance des certificats de modules (voir annexes) :

Dans le document **Directive pour la reconnaissance des certificats de modules**, vous trouverez des informations de base sur la procédure et l'assurance qualité. Ce document sert à vous informer et indique, par exemple, les documents qui doivent être joints à la demande. Vous trouverez également dans ce document les critères selon lesquels les documents seront évalués.

Le formulaire **Demande de reconnaissance des certificats de modules** contient les données du prestataire et classe vos documents en fonction des critères qui seront examinés pour la reconnaissance. Veuillez lister tous les documents que vous nous envoyez dans la colonne **Documents soumis par le prestataire / Désignation des documents soumis** et indiquez dans la colonne correspondante à quel(s) critère(s) votre document correspond.

Le document **Rapport sur la demande de reconnaissance** est utile aux expertes / experts pour l'établissement de leur rapport d'examen. Nous l'avons joint à votre dossier afin que vous puissiez vérifier, avant de l'envoyer, si votre dossier remplit toutes les conditions de la procédure et que vous pouvez donc vous attendre à un retour positif.

Versement :

Avec la demande de reconnaissance des certificats de modules, le versement forfaitaire de CHF 2'870 pour 5 modules est également dû. Nous attendons votre versement à la réception des documents. En cas de volume de travail disproportionné, des frais supplémentaires peuvent être facturés aux requérants.

La reconnaissance de certains modules est facturée aux demandeurs en fonction du travail effectué (600 CHF par module).

Pour le règlement des frais, vous recevrez une facture générée automatiquement. Nous vous prions de bien vouloir joindre à votre dossier un justificatif du paiement effectué.

Réception de vos documents :

Nous attendons vos documents sous forme électronique (par e-mail) ET sous forme papier (en deux exemplaires). Veuillez classer vos documents, aussi bien sous forme électronique que sous forme papier, selon les critères que vous trouverez également sur le formulaire ***Demande de reconnaissance des certificats de modules.***

Adresse pour l'envoi électronique :

info@epsanté.ch

Adresse pour l'envoi postal du dossier en format papier :

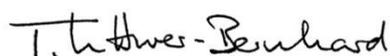
EPSanté

Seilerstrasse 22

3003 Berne

Si vous avez des questions sur la procédure, la marche à suivre ou les documents, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous réjouissons de vos retours et nous sommes à votre disposition si vous avez besoin de soutien.

Meilleures salutations



Petra Wittwer

Responsable du Secrétariat d'examen

